

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 11 décembre 2025**

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Thomas DEVAUD

ABSENTS représentés avec procuration: Madame Nathalie BASTIDE représentée par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Provision - Convention Malzieu-Ville - Budget eau et assainissement
DE_2025_050**

Madame la Maire,

RAPPELLE aux membres du conseil municipal qu'une convention avec le Malzieu-Ville a été prise dans le cadre de l'utilisation des réseaux d'eaux potables et usées pour les villages de la Chazette, le Villard, Montchabrier;

PRECISE que dans le cadre de cette convention un titre de 2016 pour un montant de 8 595,11 € n'a pas été réglé;

PRECISE que depuis 2019 aucun titre n'a été émis par la Commune du Malzieu-Ville ;

PRECISE que plusieurs réunions se sont tenues avec le Malzieu-Ville afin de régulariser cette situation;

PRECISE qu'il sera nécessaire en 2026 d'apurer les sommes non réglées et de régulariser les frais entre 2019 et 2025;

PROPOSE que prévoir des provisions pour litige pour 2025;

PRECISE qu'il est estimé une dette totale de 81 338,57 €;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de réaliser une provision de 80 % de la dette total soit un montant de 65 070,57 €;

DONNE toute délégation à Mme la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures:
Pour copie conforme.


15 DEC. 2025 8140

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :


La Maire,
Colette ROUQUET.

Date de transmission de l'acte: 15/12/2025 Date de reception de l'AR: 15/12/2025 048-214800898-DE_2025_050-DE A G E D I
--

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

et publication ou notification le :

Date de transmission de l'acte: 15/12/2025
Date de reception de l'AR: 15/12/2025
048-214800898-DE_2025_050-DE
A G E D I